



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du samedi 12 mai 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journée des 6 – 7 – 8 mai

SENIORS D1 – GROUPE A

Rencontre 24717029 : USO MEURCHIN / ESD ISBERGUES

Match arrêté à la 30 mn. Terrain impraticable.

Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24717030 : SC ARTESIEN / CS AVION (b)

Réserves d'avant match d'ARTESIEN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/0

Amende de 17 € à ARTESIEN

SENIORS D4 – GROUPE A

Rencontre 24731716 : ES AGNY / AS BEURAINS (b)

Réserves d'avant match de BEURAINS, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/1

Amende de 17 € à BEURAINS

Rencontre 24731750 : AS FREVENT / US BOUBERS

Réserves d'avant match de FREVENT, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/2

Amende de 17 € à FREVENT

SENIORS D5 – GROUPE A

Rencontre 24762317 : BEAUMETZ SUD ARTOIS (b) / US PAS

Réserves d'avant match de BEAUMETZ SUD ARTOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 17 € à BEAUMETZ SUD ARTOIS.

SENIORS D5 – GROUPE B

Rencontre N°24762446 HINGES FC 2 – GUARBECQUE JF 2

Réserves d'avant match de GUARBECQUE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/2

Amende de 17 € à GUARBECQUE

SENIORS D5 – GROUPE C

Rencontre 24762580 : ES HAINES (b) / US LESTREM (b)

Réserves d'avant match d'HAINES, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/1

Amende de 17 € à HAINES

SENIORS D5 – GROUPE D

Rencontre 24762711 : OLYMPIQUE HENIN (b) / FC HERSIN (b)

Réserves d'avant match d'HENIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 9/1

Amende de 17 € à HENIN

SENIORS D6 – GROUPE A

Rencontre 24762978 : ES AGNY (b) / ES SAINTE-CATHERINE (b)

Réserves d'avant match de SAINTE-CATHERINE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/4

Amende de 17 € à SAINTE CATHERINE

U18 D3 – GROUP B

Rencontre 25406675 : HENIN STADE / FC CARVIN DYNAMO

Match arrêté à la 67mn sur le score de 3/1 suite à l'intervention des pompiers pour joueur blessé.

La rencontre n'ayant pas eu sa durée réglementaire, la Commission donner match à refixer.

U18 D3 – GROUPE C

Rencontre 25406734 : AOSC SALLAUMINES / CS LIEVIN DIANA

Réserves techniques de LIEVIN DIACA, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/2

Amende de 17 € à LIEVIN DIANA

U16 D2 – GROUPE B

Rencontre 25404355 : FC CAMBLAIN (b) / US SAINT-POL

Réserves d'avant match de SAINT-POL, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/2

Amende de 17 € à SAINT-POL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire :
Marc TINCHON.